



## **REGLEMENT BONITA CUP 2021**

### **BONITA CUP**

La Bonita Cup est un Rallye-Croisière au départ de Port Leucate conduisant les participants jusque dans la baie de Fornells située sur la côte nord de Minorque aux Baléares.

La **Bonita Cup** n'est ni une course, ni une régates.

Le trajet se fera sous forme de Rallye-Croisière en flottille, le retour n'est pas obligatoire (pour les bateaux souhaitant prolonger le séjour à Minorque par exemple).

### **Organisateur**

Le Yacht Club Port Leucate (YCPL) - 590 quai PLA de l'Entrée 11370 Port Leucate

### **Encadrement**

Le comité du Rallye-Croisière « **Bonita Cup** »

Un correspondant à terre – un correspondant sur l'eau

### **Dates**

Du 31 août au 9 sept. 2021

**Le YCPL se réserve la possibilité d'avancer ou de retarder les heures de départ si la météo ou la sécurité le justifient.**

Pour le cas où il ne serait pas possible de donner le départ pour des raisons météorologiques ou de sécurité, le YCPL peut être amené à suspendre le Rallye-Croisière.

Dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscrits, le YCPL se réserve le droit de ne pas organiser cette édition.

### **Programme**

#### **30 août**

- 18h00 : Réunion des participants au local du YCPL

#### **31 août**

- 08h00 Briefing avec météo au local du YCPL
- 09h00 Départ de la flotte avec pointage à partir de l'estacade.

#### **1<sup>er</sup> sept**

- Arrivée à Minorque à Fornells ou des bouées nous accueillerons. Le mouillage est aussi possible.

#### **7 ou 8 sept**

- Retour sur Port Leucate avec escale possible à Port Bou.

#### **9 sept**

- Arrivée à Port Leucate

#### **10 sept**

- Repas de clôture



## Sécurité

Le canal VHF utilisé pendant le rallye sera le 72.

La **Bonita Cup** est ouverte aux voiliers assurés, homologués et armés pour la navigation hauturière ou semi-hauturière.

L'équipage doit comporter au minimum 2 personnes.

## Inscriptions

Le Rallye est limité à 40 voiliers.

## Droits d'inscription

Les frais d'inscriptions sont de 50€ par bateau pour les skippers adhérents au YCPL , pour les non adhérents les frais d'inscription sont de 70€.

Les frais d'inscription ne tiennent pas compte de la location éventuelle des bouées de mouillage ainsi que des frais de restaurant.

## Procédure d'inscription

L'inscription est obligatoire et se fait en ligne sur le site du YCPL :

- <https://www.ycpl.fr/wp/rallyes/bonita-cup/>

Documentation à joindre :

- Certificat de navigation. Les navires battant pavillon étranger présenteront la documentation relative à l'immatriculation du navire dans leur pays.
- Police d'assurance du navire.
- Numéro de balise radio et MMSI

## Classement

La Bonita Cup n'est pas une régates selon la définition de la Fédération Française de Voile mais les temps de parcours seront relevés par les participants qui le souhaitent afin d'établir un classement qui n'aura aucune valeur officielle.

Le classement sera établi selon la règle de calcul OSIRIS (Rating HN)

2 catégories sont proposées :

- La catégorie « **Racing** » pour laquelle les participants s'engagent à faire l'intégralité du parcours à la voile, sans l'aide du moteur.
- La catégorie « **Bonita Spirit** » pour laquelle l'aide ponctuelle du moteur sera tolérée, afin de garder une flotte homogène. Les participants devront noter précisément les heures de moteur et en informer le bateau organisateur par VHF. Dans le calcul du classement final le temps d'utilisation du moteur sera multiplié par 3 pour obtenir un temps réel corrigé .

Un bateau inscrit dans la catégorie **Racing** pourra être réintégré dans la catégorie **Bonita Spirit** , cela à sa propre initiative ou sur demande du bateau Organisateur pour des raisons de sécurité.



Exemple de classement:

Un bateau X en groupe 26, avec une allégeance de -25sec/milles, ayant parcouru les 175NM jusqu'à Fornells en 30 heures sous voile et 2 heures au moteur aura le temps compensé suivant :

- Temps corrigé : 36 heures (30h + 2h moteur x3 )
- Temps compensé :  $36 \times 3600 + 25 \times 175 = 37h13min$

### **Identification**

Les voiliers participants au Rallye-Croisière doivent s'identifier avec deux pavillons à placer sous les barres de flèche bâbord : le pavillon du YCPL et celui de la **Bonita Cup**. Ces pavillons seront fournis par l'organisation et seront obligatoires pendant toute la durée du Rallye-Croisière.

### **Responsabilité**

Chaque skipper est seul responsable de son équipage, de son bateau, de son contenu, de sa préparation, et prend le départ, navigue, poursuit ou abandonne sous sa seule responsabilité sans pouvoir pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité du club organisateur. Les enfants mineurs sont obligatoirement accompagnés d'un de leurs parents.

Le Yacht Club de Port Leucate (Y.C.P.L) en tant qu'entité organisatrice ne peut être tenu responsable de tout accident ou incident pouvant survenir avant, pendant ou après le Rallye-Croisière ou en raison de changements de calendrier dus aux conditions météorologiques.

### **Assurance**

Les bateaux devront être assurés au minimum en responsabilité civile et il appartient au propriétaire de chaque bateau de souscrire une assurance Dommages pour les dégâts pouvant survenir durant la participation au Rallye-Croisière.

NB : la licence FFVoile inclus une assurance RC avec possibilité d'extension individuelle accident.

### **Protection Maritime**

L'organisateur de la **Bonita Cup** s'engage aux respects des grands principes environnementaux maritimes et exige des participants qu'ils prennent l'engagement de ne jeter ni ordures ni déchets à la mer.

### **Festivités Bonita Cup**

Le repas de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 14 juin au bassin central de Port Leucate.

### **Modifications**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement et les conditions de participation sans préavis. Des instructions seront communiquées avant la date de départ et pourront apporter des modifications sur certains points du règlement.